

# TIJDSCHRIFT

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

# MUNT- EN PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK

*„Concordia res parvae crescunt“*

TE

AMSTERDAM



6° Jaargang

AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1898

---

**Le jeton dans les Comptes des maîtres des Monnaies  
du duché de Brabant**

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

---

**Règne de Marie-Thérèse.**

1740—1780.

*(Suite).*

---

**Atelier de Bruxelles.**

Les comptes des maîtres de la Monnaie de Bruxelles n'ont été qu'en partie retrouvées, il nous a donc fallu recourir parfois à d'autres documents, pour ne pas être trop incomplet.

\*  
\*\*

**I. REGISTRE DES DELIVRANCES DU  
WARADIN GRIMBERCHS, pour l'année 1759.**

Le 14 juillet, ont été frappées à l'Hôtel des monnoies de Sa majesté à Bruxelles, des médailles d'or et d'argent au portrait de Son

Excellence le comte de Cobenzl à l'occasion de la Toison d'or et ce à la réquisition du magistrat de Bruxelles

En or : 7 onces, 4 esterlins.

En argent : 19 marcs, 7 onces, 8 esterlins.

Item, le 29 X<sup>bre</sup> de la d<sup>te</sup> année, ont été fabriquées et frappées en la susd. Monnoie, les médailles ordinaires, vulgairement nommées „Leghpenningen”, à la quantité savoir :

En argent netto : 28<sup>m</sup> — 7<sup>onc</sup> — 5<sup>est</sup>

L'essai a donné XI deniers de fin.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n<sup>o</sup>. 201.

Le jeton frappé par ordre du magistrat de Bruxelles, en commémoration de la nomination de chevalier de la Toison d'or du comte de Cobenzl, est décrit dans le catalogue DE COSTER, sous le n<sup>o</sup>. 816. D'après M. le chevalier DE JONGHE, *Revue belge de numismatique*, 1854, pp. 453—59, les exemplaires d'argent pèsent 13 gr. 27. Il en existe quelques uns de poids fort (28 grammes). Les pièces d'argent devaient être frappées au nombre de 150, les pièces d'or a deux exemplaires seulement, dont l'un pour être offert au comte de Cobenzl et l'autre au gouverneur-général, Charles de Lorraine.

Le coin du revers se brisat, paraît-il, alors que quelques jetons seulement avaient été frappés; de la deux variétés qui se distinguent par le plus ou moins de hauteur des lettres de l'inscription.

La seconde médaille dont parle le waradin Grimberchs, n'est autre que le jeton d'étrennes pour l'année 1760.

II. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN GRIMBERCHS, pour 1760.

Le 27 juin ont été frappés à l'Hôtel des

monnoies de la ville de Bruxelles, des jettons d'argent et de cuivre de la part des États de la province de Namur à l'occasion de leur gouverneur et administrateur général de la d<sup>te</sup> ville et province, monseigneur le Prince de Gavre, qui a été fait chevalier de la Toison d'or, avec des carrés gravés par le graveur général Rottiers.

Argent: netto 66<sup>m</sup> — 5<sup>onc</sup> — 2<sup>est</sup>

Cuivre: netto 139<sup>m</sup> — 2<sup>onc</sup> — 0<sup>est</sup>

Le 29 décembre ont été frappés à l'Hôtel de monnoies de Sa d<sup>te</sup> majesté en la ville de Bruxelles des médailles ordinaires d'argent avec les quarrés du graveur général Rottiers pour l'année 1761.

Médailles d'argent: netto 32<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 5<sup>est</sup>

Archives générales du royaume de  
Belgique Papiers de la Jointe des  
monnaies, n<sup>o</sup>. 202.

Le jeton des États de Namur aux armes de Charles-Emmanuel-Joseph, prince de Gavre, est décrit dans le catalogue DE COSTER, n<sup>o</sup>. 819. Le jeton d'etrennes pour l'année 1761 est, sans doute, le n<sup>o</sup>. 820 du même catalogue Il en a été émis 567 (Conseil des Finances, carton n<sup>o</sup>. 261.)

### III. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN GRIMBERCHS, pour l'année 1761.

Nota. — Que le 22 décembre ont été préparés en la Monnoie de Bruxelles avec les

carrées de l'assayeur-général Rottiers, les jetons ordinaires d'argent, en Thiois „Leghpenningen,” avec l'effigie de son altesse royale servant pour l'année 1762: 32<sup>m</sup> — 4<sup>onc</sup> — 1<sup>est</sup>

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies n°. 203.

Le jeton de la nouvelle année 1762 est décrit dans le catalogue DE COSTER, n°. 822. — *Médailles de Marie-Thérèse* n°. 149. — Il en fut frappé 417 exemplaires. (Conseil des Finances, carton n°. 261). Ce jeton rappelle l'élection du duc Charles de Lorraine à la dignité de grand-maitre de l'Ordre teutonique.

#### IV. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN GRIMBERCHS, pour l'année 1762.

29 Décembre. Médailles de nouvel an = 25<sup>m</sup> — 5<sup>onc</sup> — 11<sup>est</sup>.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 204.

Ces pièces furent frappées au nombre de 410 (Conseil des Finances, carton no. 261). Elles sont décrites catalogue DE COSTER, n° 823, *Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 154.

#### V. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN GRIMBERCHS, pour l'année 1763.

21 Septembre. Médailles d'argent pour la Province de Namur 56<sup>m</sup> — 4<sup>onc</sup> — 3<sup>est</sup>

Idem. De cuivre. 116<sup>m</sup> — 6<sup>onces</sup>.  
Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 205.

Le jeton d'étrennes, bien que non mentionné ici, existe; il est décrit dans DE COSTER, n°. 825 et *Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 157. Quant au jeton des États de Namur, il se trouve n°. 824 dans le catalogue DE COSTER.

#### VI. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, année 1764.

30 Août. Médailles en argent pour la Province de Namur: 66<sup>m</sup> — 2<sup>onc</sup> — 11<sup>est</sup>.

11 Septembre. Médailles d'argent pour l'abbaye de Forest: 4<sup>m</sup>.

29 Décembre. Médailles d'argent pour le nouvel an: 33<sup>m</sup> — 7<sup>onc</sup> — 3<sup>est</sup>.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 206.

Ces jetons sont décrits dans le catalogue DE COSTER, sous les numéros 833 (Namur), 834 (reconstruction de l'abbaye de Forest), 832 (Nouvel an).

#### VII. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, année 1765.

30 Décembre. Médailles ou jetons pour la nouvelle année 1766: 32<sup>m</sup> — 2<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup>.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 207.

#### VIII. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'année 1766.

Item, la somme de 580 fl. 5 sols, comme

valeur de 450 jettons à quoy monte le produit de 24 marcs, 15 esterlins. Titre XI deniers  $3\frac{1}{2}$  grains

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes.  
Registre n°. 18054.

Le jeton de l'année nouvelle est décrit dans le catalogue DE COSPER, n°. 840. Il est au buste de Charles de Lorraine et a trait à la sollicitude du gouverneur-général pour l'entretien et l'établissement des routes: EXTRVCTÆ ET REPARATÆ VLÆ. MDCC LXVI

Voici, à titre de curiosité, comment furent répartis ces jettons, le 1<sup>er</sup> janvier 1767:

„A son Altesse rotale, présenté par le Cons <sup>r</sup> Receveur-général des	
„Finances, Proli, dans une bourse brodée en or . . . . .	200
„Le dit Cons. Rec. général présenta aussi le dit jour à son Excel-	
„lence le Premier ministre dans des rouleaux de papier, 90	
„jettons, savoir 50 jettons que son Excellence envoie à Vienne,	
„et 40 jettons pour sa d <sup>te</sup> Excellence. ici . . . . .	90

Au Conseil privé:

„à m. le chef et président . . . . .	6
„à m. le cons. d'Etat et privé Dewavrans . . . . .	4
„à m. le cons. de Kuhlberg . . . . .	4
„à m. le cons. De Ciumpipen . . . . .	4
„à m. le cons. Plubeau . . . . .	4
„à m. le secrétaire De Reul . . . . .	2
„à m. le secrétaire Maria . . . . .	2

Au Conseil des finances:

„à m. le trésorier général . . . . .	6
„à m. le comte Phil de Cobenzl. . . . .	4
„à m. le cons. d'Etat et des Finances De Neny . . . . .	4
„à m. le cons. d'Etat et des Finances De Keerle . . . . .	4
„à m. le cons. de L'Escaille . . . . .	4
„à m. le général major et cons. De Lanoy . . . . .	4
„à m. le cons. et chef commissaire De Wygandts. . . . .	4
„à m. le cons. Baudier . . . . .	4
„à m. le cons. Paradis . . . . .	4
„à m. le cons. et greffier Jubilarisé, baron de Lados. . . . .	4

„à m. le greffier de Beelen . . . . .	4
„à m. le greffier De Selliers . . . . .	4
„à m. le cons. et Rec. général des Finances, Van Overstraeten . . . . .	4
„à m. le cons et Rec. général des Finances, Proh . . . . .	4
Autres distributions:	
„à m. le chancelier de Brabant . . . . .	6
„à m. le président de la Chambre des comptes . . . . .	6
„à m. le cons. et secr. d'Etat De Crumpipen . . . . .	4
„à m. le secr De Crumpipen . . . . .	4
„à m le chancelier interne de la Cour, baron De Chauvet . . . . .	4
„à m le secrétaire de cabinet de S. A R. de Weys . . . . .	2
„à m. le commissaire de la Monnaie, comte De Fraula . . . . .	2
„à la secrétairerie de son Ex- . . . . .	3
„au waradin de la monnaie, Marquart . . . . .	1
„à M. le rapporteur pour distribuer a ceux qui ont travaillé a	
„la légende . . . . .	9
	419
Dans l'armoire secrète du Conseil . . . . .	31
Total . . . . .	450

Archives générales du royaume de  
Belgique. Papiers de la Jointe  
des monnaies n°. 23. 1)

IX. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA  
MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'an-  
née 1767.

Item il a été employé conformément au registre de relivrance, pour la fabrication des jetons pour le Vieux-bourg de Gand, pendant le mois d'avril, 323<sup>m</sup>, 1<sup>onc</sup>, 10<sup>est</sup> au titre de onze deniers quatre grains, faisant 305<sup>m</sup>, 4<sup>d</sup>, 18¼ gr. de fin.

1) Nous avons respecté l'orthographe du document.



Nota: Transcrit pour cette fois et sans conséquence, mais le rendant s'abstiendra absolument de fournir à l'avenir aucune matière du fond de la Monnoie à tel usage étranger que ce puisse être à moins qu'il ne soit pourvu d'ordre et autorisation suffisante.

Item, il a été employé conformément au registre de relivrance pour la fabrication de quatre cens cinquante jetons, la quantité de 24<sup>m</sup>, 2<sup>onc</sup>, 19<sup>est</sup>, au titre de XI deniers, IV gr. faisant 22<sup>m</sup>, 6<sup>onc</sup>, 2<sup>20</sup>/<sub>24</sub> gr. de fin.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes.  
Registre n°. 18055.

D'après le même compte les jetons pour le Vieux-Bourg de Gand furent forgés au nombre de 7607.

Le jeton de nouvelle année est décrit dans le catalogue DE COSTER, sous le n°. 841 (*Médailles de Marie-Thérèse*, no. 200).

## X. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'an- née 1768.

Item, il a été employé pendant le même mois de juin, conformément au registre de relivrance 1), pour la fabrication de 15 médailles d'or au portrait de Sa majesté l'Empereur, la quantité de 13<sup>m</sup> — 5<sup>onc</sup> — 17<sup>est</sup>, au titre de XXIII

---

1) Le registre du waradin est aussi désigné sous les noms de registre des livrances et registre des délivrances

karats  $6\frac{1}{2}$  grains, faisant  $13^m$  —  $11^{est}$  —  $3^{gr}$  de fin.

Item, il a été employé pendant le mois de juin pour la fabrication de 4 médailles d'or dont deux au portrait de Son Altesse royale et deux au portrait de Son Excellence le ministre plénipotentiaire, remises par ordre au conseiller receveur général, la quantité de 2 onces 18 estelins, au titre de XXII karats et  $\frac{1}{4}$  grain.

Item, il a été employé pendant le dit mois conformément au registre de relivrance pour des jettons pour la ville d'Ypres la quantité de  $22^m$  —  $3^{onc}$  —  $12^{est}$  au titre de XI deniers IV grains.

Item, il a encore été employé pendant le même mois pour la fabrication de 52 médailles d'argent au portrait de Sa Majesté l'Empereur la quantité de  $84^m$  —  $2^{onc}$  —  $9^{est}$ .

Item, en décembre, il a été encore employé conformément au registre de relivrance pour la fabrication de 450 jettons pour la nouvelle année la quantité de  $24^m$  —  $2^{onc}$  —  $10^{est}$ .

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes.  
Registre n°. 18056.

Les jetons pour la châtellenie d'Ypres furent frappés au nombre de 600 (Jointe des monnaies n°. 209bis).

Les médailles d'or à l'effigie de Charles de Lorraine et celles à l'effigie du ministre plénipotentiaire pesaient chacune deux doubles souverains (Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 281).

Les 15 médailles d'or et les 51 médailles d'argent sont à l'effigie de Joseph II.

XI. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'année 1769.

Pendant le mois de mars il a été employé conformément au registre de relivrance pour la fabrication des médailles d'or que cette ville de Bruxelles a fait frapper à l'occasion du Jubilé de Son Altesse Roiale, la quantité de 13<sup>m</sup> — 2<sup>onc</sup> — 3<sup>est</sup> — 16<sup>as</sup> au titre de XXIII karats VI $\frac{1}{2}$  grains, en vertu de la lettre de la part de la Jointe des monnoies écrite au commissaire de la Monnoie comte de Fraula, en date du 28 février 1769.

Pendant le même mois, en vertu de la lettre écrite au Waradin de la Monnoie de la part du Conseil des Finances de Sa Majesté en date du 18 février 1769, il a été employé conformément au même registre pour la fabrication des médailles d'or que le *Concert bourgeois* a fait frapper à l'occasion comme ci-devant la quantité de 4<sup>m</sup> — 2<sup>onc</sup> — 9<sup>est</sup> au titre de XXII karats.

Item, il a été employé conformément au registre du waradin en vertu de la lettre de messeigneurs de la Jointe des monnoies pour la fabrication des grandes médailles d'argent que cette ville a fait frapper à l'occasion du Jubilé de Son Altesse Roiale la quantité de 62 marcs au titre de XI deniers 4 $\frac{1}{2}$  grains.

Item, il a été employé pendant le même mois de mars conformément au même registre en vertu de la susdite lettre et ensuite celle du Conseil des Finances du 18 février pour la fabrication des petites médailles d'argent que cette ville et le *Concert bourgeois* ont fait frapper à la même occasion la quantité de 89<sup>m</sup> — 5<sup>onc</sup> — 5<sup>est</sup> au titre de XI deniers 4½ grains.

Item, le 29 décembre, il a été employé conformément au même registre de relivrance pour la fabrication de jettons pour la nouvelle année la quantité de 25<sup>m</sup>, 10<sup>est</sup> au titre de XI deniers, IV grains.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes.  
Registre n°. 18057.

Les médailles d'or commémoratives du Jubilé du gouverneur-général, frappées pour la ville de Bruxelles, s'élèvent au nombre de 62. Quant aux médailles d'or pour le Concert bourgeois on n'en compte que 48.

Les grandes médailles d'argent pour la ville sont 404, les petites pour la ville et le Concert bourgeois 1767.

Le Concert bourgeois fit encore faire 1700 médailles de cuivre.

Les petites médailles pour la ville et pour le Concert bourgeois ou Société Caroline de musique, se trouvent mentionnées sous les n°. 846 et 847 du catalogue DE COSTER. Le jeton d'étrennes y est décrit sous le n°. 848.

Le compte de van der Motten porte encore :

„Vu qu'il est passé cy après en dépense une somme de fl. 1259-1-0 ensuite d'ordres de son Altesse royale du 25 mai 1770 pour l'import de certaines médailles livrées à feu Son Excellence le ministre, dont le registre de relivrance ne fait aucune mention et dont le prix n'est pareillement pas porté en recette au présent compte.”

XII COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'année 1770.

Item il a été employé pendant le même mois (Juillet) pour les Etats du Comté de Namur, conformément au registre du waradin en vertu de la lettre d'autorisation de messeigneurs de la Jointe des monnoies du 28 juin, pour la fabrication de 169 médailles d'argent, la quantité de 7<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 17<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains.

Item, pendant le mois d'août (le 10), il a été employé conformément au même registre, pour monseigneur le prince de Starhenbergh, ministre plénipotentiaire, en vertu de la lettre d'autorisation de messeigneurs de la Jointe des monnoies du 1<sup>er</sup> dudit mois, pour la fabrication de 200 jettons, la quantité de 8<sup>m</sup> — 7<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains.

Item, il a été employé pendant le mois de septembre 1) conformément au même registre, en vertu de la lettre de messeigneurs de la Jointe des monnoies écrite au commissaire de Monnoie, comte de Fraula, au date de 21 mars pour la fabrication des 9 médailles d'argent, distribuées à la mi-carême aux Académies

---

1) C'est une erreur. Cette fabrication eut lieu en avril. Papiers de la Jointe des Monnaies no. 210.

de peinture, sculpture et architecture de Bruxelles, Bruges et Anvers, la quantité de 2<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 4<sup>est</sup> au titre de XI deniers 4 grains.

Item, il a été employé pendant le mois d'Octobre (le 17) conformément au même registre en vertu de la lettre de messeigneurs de la Jointe des monnoies de Sa majesté du 15 dudit mois, pour la fabrication de 25 médailles d'argent livrées au Graveur général Roettiers la quantité de 1<sup>m</sup> — 5<sup>onc</sup> — 15<sup>est</sup> au titre de XI deniers 4 grains.

Le Rendant porte en dépense la quantité de 17<sup>m</sup> — 0<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup> de cuivre employé à la fabrique des médailles pour les Etats et Comté de Namur (au nombre de 336).

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes  
Registre n°. 18058.

Les jetons des Etats de Namur furent frappés à l'occasion de la prise de possession du gouvernement de cette province par le prince François de Gavre (Papiers de la Jointe des monnaies n°. 210). Quant au jeton de nouvelle année il n'en est pas fait mention dans le compte parce que, gravé par Krafft, à Vienne, il ne fut frappé, à Bruxelles, que le 16 avril de l'année suivante

XIII. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA  
MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'an-  
née 1771.

Pendant le mois d'octobre (le 9) en vertu de la lettre d'autorisation de messeigneurs de

la Jointe des monnoies en date du 17 septembre il a été employé la quantité de 1<sup>m</sup> — 3<sup>onc</sup> 4<sup>est</sup> — 24<sup>as</sup> au titre de XXIII karats, 6 $\frac{1}{2}$  grains, à quoi monte la relivrance netto des 4 médailles d'or pour l'Académie littéraire en ce pays-cy.

Item, il a été employé pendant le mois de mars, conformément au même registre, en vertu de la lettre de messeigneurs de la Jointe des monnoies, écrite à monsieur le commissaire comte de Fraula, en date du 20 février de cette année, la quantité de 2<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 15<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains à quoi monte la relivrance netto des 9 médailles d'argent distribuées aux Académies de peinture, sculpture et architecture de Bruxelles, Bruges et Anvers.

Item, pendant le même mois, en vertu de la lettre de messeigneurs de la Jointe des monnoies en date du 1<sup>er</sup> dudit mois la quantité de 7<sup>onc</sup> 4<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains à quoi monte la relivrance des 6 médailles livrées au Gr. général Roettiers. 1)

Item, pendant le mois d'avril (le 16) il a été employé conformément au même registre, en vertu de la lettre de messeigneurs du Con-

---

1) Pour l'Académie d'Anvers, en supplément, 3 grandes et 3 petites médailles. Papiers de la Jointe des monnaies n<sup>o</sup>. 211.

seil des Domaines et Finances en date du 8 mars écrite à monsieur le commissaire comte de Fraula, la quantité de 75<sup>m</sup> — 3<sup>onc</sup>, au titre de XI deniers IV grains à quoi monte la relivrance netto des 428 médailles ou jettons pour cette année.

Pendant le mois de mai (le 18) il a été employé conformément au même registre, en vertu de la lettre de messeigneurs de la Jointe des monnoies du 26 avril dernier, la quantité de 8<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 18<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains, à quoi monte la relivrance netto des 50 médailles d'argent aux portraits de leurs altesses royales le duc Charles de Lorraine et l'archiduc Maximilien, coadjuteur de l'Ordre teutonique.

Item, il a été employé pendant le mois d'octobre (le 21) conformément au même registre, la quantité de 2<sup>onc</sup> au titre de XI deniers IV grains à quoi monte la relivrance netto d'une médaille d'argent pour l'Académie littéraire en ce pays.

Pendant le mois de décembre (le 31) il a été employé conformément au même registre la quantité de 28<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 4<sup>est</sup> au titre de XI deniers 4<sup>3/4</sup> grains à quoi monte la relivrance netto de 448 jetons d'argent, fabriqués à l'occasion du renouvellement de l'année pour 1771 à 1772.



Enfin, le rendant porte en dépense la quantité de 5<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup> de cuivre employé à la fabrique de 20 médailles (le 25 novembre) aux portraits de leurs altesses royales le duc Charles de Lorraine et l'archiduc Maximilien coadjuteur de l'Ordre teutonique.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes.  
Registre n°. 18059.

Les médailles aux portraits de leurs altesses royales le duc Charles de Lorraine et l'archiduc Maximilien, coadjuteur, sont évidemment les jetons de la nouvelle année 1771, graves par Krafft (*Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 237). Ces pièces sont d'assez grande dimension, ce qui explique la forte quantité d'argent mis en œuvre pour leur fabrication. Il en a été frappé, en 1771, 478 exemplaires d'argent et seulement 20 de cuivre. Ces chiffres sont confirmés par les notes du waradin (Jointe des monnaies n°. 211) Un article a été consacré à ces jetons dans la *Revue belge de numismatique*, année 1886, pp 33 - 43.

Quant au jeton pour la nouvelle année 1772, il est décrit dans le catalogue DE COSTER, n°. 850 et dans les *Médailles du règne de Marie-Thérèse* n°. 242 Il a, d'ailleurs, les dimensions ordinaires de ces sortes de pièces

XIV. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA  
MONNAIE VAN DER MOTTEN; pour l'an-  
née 1772.

Pendant le mois de mars il a été employé la quantité de 2<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 17<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains à quoi monte la reli-vance netto des 9 médailles d'argent distri-buées à l'ordinaire aux Académies de peinture, sculpture et architecture de Bruxelles, Bruges et Anvers.

Pendant le mois d'avril il a été employé en vertu de la lettre d'autorisation de messeigneurs de la Jointe du 9 mars la quantité de 4<sup>m</sup> — 7<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup> à XI deniers IV grains de titre à quoi monte la relivrance netto des 27 médailles d'argent destinées à distribuer aux maîtres et élèves de l'Académie royale de la ville d'Anvers, qui auraient réussi à faire des figures colossales de neige.

Pendant le mois de juin (le 3) il a été employé, en vertu de la lettre d'autorisation du 25 may, la quantité de 6<sup>onc</sup> — 15<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV grains à quoi monte la relivrance netto des 3 médailles d'argent pour servir de prix ordinaires à l'Académie de dessin, peinture et architecture de Gand.

Item, employé pendant ledit mois (le 6) en vertu de la même lettre la quantité de 5<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 11<sup>den</sup> — 4<sup>gr</sup>, à quoi monte la relivrance netto des 30 médailles livrées aux directeurs de l'Académie de peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand.

Pendant le mois d'octobre (le 28) il a été employé en vertu de la lettre d'autorisation de messeigneurs de la Jointe la quantité de 84<sup>m</sup> — 3<sup>onc</sup> — 11<sup>est</sup> — 24<sup>as</sup> au titre de XI deniers 4<sup>1/4</sup> grains à quoi monte la relivrance netto des 1508 médailles (dont 8 en boîte) frappées pour ceux de la Salle et Châtellenie d'Ypres.

Pendant le mois de décembre (le 31) il a été employé conformément au même registre la quantité de 33<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 7<sup>est</sup> au titre de XI deniers, IV grains à quoi monte netto la relivrance de 566 jetons 1) d'argent frappés à l'occasion du renouvellement de l'année.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes,  
registre n°. 18060.

Le jeton distribué le jour de l'an 1773 est le premier de forme octogonale; il est décrit au n°. 851 du catalogue DE COSTER (*Médailles de Marie-Thérèse* n°. 246).

#### XV. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, pour l'année 1773.

12 mars. — 12 médailles pour les Académies de Bruxelles, Anvers, Gand et Bruges.

4 médailles, en supplément, pour l'Académie d'Anvers.

10 avril. — 2 médailles d'or pour l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles et 1 médaille d'argent.

19 avril. — 1 médaille d'or pour la même Académie et 2 médailles d'argent.

Août. Une médaille d'or du poids de 7<sup>onc</sup> — 6<sup>est</sup> — 16<sup>as</sup> à XXII carats pour le primus de l'Université de Louvain.

---

1) Le livre des livrances dit 565. (Papier de la Jointe des monnaies, n°. 212).

30 décembre. — Médailles d'argent pour le nouvel an; 510 pièces, plus 3 en boîte.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des Monnaies, n°. 213.

Le jeton pour la nouvelle année 1774 est décrit catalogue DE COSTER, n°. 852, — *Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 259.

#### XVI. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, pour l'année 1774.

- 8 mars. — 12 médailles pour les Académies de Bruxelles, Anvers, Bruges et Gand. En supplément pour Anvers: 2 grandes médailles et 6 petites.
- 15 mars. — Jetons d'argent des années 1773 et 1774, faits pour son altesse le ministre plénipotentiaire, savoir: 50 jetons de 1773 et 23 de 1774.
- 17 mars. — 6 jetons de 1773 et 7 de 1774. Ces treize jetons étoient au magasin comme matière et ont été vendus à 2 fl. 2 sols de change pièce.
- 8 avril. — Une médaille d'argent comme supplément à l'Académie de peinture et sculpture de la ville de Bruxelles
- 10 octobre. — 2 médailles d'or et une d'argent pour l'Académie littéraire et des sciences de Bruxelles.

- 26 octobre. — 3 médailles d'argent pour la même Académie.  
 31 décembre. — Médailles de nouvel an, 556 dont 4 en boîte.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 214.

Le jeton pour la nouvelle année 1775 est décrit au catalogue DE COSTER, sous le n°. 857. — *Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 262.

#### XVII. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, pour l'année 1775.

- 18 mars. — 12 médailles pour les Académies de Bruxelles, Anvers, Gand et Bruges.  
 19 juin. — 8 médailles ou jetons d'or pour la ville de Malines et 37 jetons d'argent.  
 8 juillet. — 24 jetons de l'année 1774 pour être distribués aux membres de l'Académie littéraire de Bruxelles.  
 24 juillet. — 8 jetons de l'année 1772, 4 de l'année 1774, pour le Seigneur Président de la Chambre des comptes.  
 28 juillet. — Une médaille d'or de l'année 1763 pour le Sr Sauvage, *dentiste* de S. A. R.  
 1 août — 16 jetons de diverses années pour madame la comtesse de Fraula.  
 22 novembre — 10 petites et une grande médailles pour la même.

- 16 décembre, — 72 jettons d'argent de plusieurs années pour M. le baron de Cazier, trésorier général.
- 1 septembre. — 2 médailles d'or pour madame la baronne de Bartenstein, à l'occasion de la nomination de son fils, premier de Louvain.
- 2 et 14 septembre. — 440 et 12 médailles d'argent, pour la même occasion.
- 4 septembre. — Chaîne d'or pour le premier de Louvain au titre de XII carats et du poids de 5<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup> — 16<sup>as</sup>
- 30 décembre. — 2 médailles d'or pour M. l'abbé de Caudenberg, frappées au sujet de la position de la première pierre de son église par S. A. R. le duc Charles de Lorraine.
- 6 médailles d'or pour le gouvernement frappées pour le même objet.
- 76 médailles d'argent pour le même objet.
- 27 décembre. — 12 grandes et 12 petites médailles pour M. de Pret pour l'Académie d'Anvers.
- 30 décembre — Il fut aussi frappé 100 médailles d'argent, pour l'abbé de Caudenberg.
- 30 décembre. — Médailles de nouvel an: 588, plus 5 en boîte.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 215.

Le jeton pour la nouvelle année 1776 est décrit dans le catalogue DE COSTER, sous le n., 860, *Médailles de Marie-Thérèse*, no. 267.

Les jetons de la ville de Malines, furent frappés pour un concours de tir organisé à l'occasion du Jubilé de St. Rombaut M DE MUNTER a consacré à ces pièces un excellent article paru dans la *Revue belge de numismatique*, année 1896.

Le jeton offert au dentiste Sauvage est le premier exemple que nous ayons rencontré d'un jeton d'étrennes en or. Cette pièce, au millésime de 1763; rappelle les encouragements donnés par le duc-gouverneur aux sciences et aux arts. L'art dentaire, on le voit, ne fut pas oublié.

### XVIII. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, pour l'année 1776.

27 février. — 12 médailles pour les Académies de peinture et de sculpture des villes de Bruxelles, Anvers, Gand et Bruges.

29 février. — 25 médailles, en cuivre, pour l'abbé de Caudenberg, à 13 sols, y compris le cuivre.

30 septembre — 16 médailles d'argent pour la preuve de M. van Berckel, livrées à M. de Crumpipen, pour le compte du gouvernement.

4 octobre. — 4 médailles d'or et 3 d'argent, pour l'Académie littéraire.

31 décembre — Jetons de nouvel an, pour le compte des Finances, 481 pièces.

Au graveur van Berckel, pour son compte, 162 pièces, en tout 643 jetons.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Papiers de la Jointe des  
monnaies n° 216.

Le jeton pour la nouvelle année 1777 est décrit dans le catalogue DE COSTER, n<sup>o</sup>. 861 — *Médailles de Marie-Thérèse*, n<sup>o</sup>. 271.

La mention des médailles d'argent „pour la preuve de M. van Berckel,” est un renseignement qu'il sera utile de joindre à ce qui a été publié déjà sur l'histoire du concours à la suite duquel ce délicat artiste obtint la place de graveur-général aux Pays-Bas autrichiens.

### XIX. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE WOUTERS ; pour l'année 1777.

En octobre (le 31) 1<sup>m</sup> — 9<sup>est</sup> — 8<sup>as</sup> au titre de XXIII carats VI $\frac{1}{2}$  grains à quoi monte la relivrance netto de 3 médailles d'or, faites pour l'Académie des sciences et belles-lettres.

Février (le 21). Au titre de XI deniers IV $\frac{1}{2}$  grains la quantité de 5<sup>m</sup> — 11<sup>est</sup> à quoi monte la relivrance netto des 21 médailles d'argent, destinées à distribuer à l'ordinaire aux Académies de peinture, sculpture et architecture de Bruxelles, Bruges, Anvers, Gand, Malines, Courtray et Audenarde.

Mars (le 20). 5<sup>onc</sup> — 13<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV $\frac{1}{2}$  grains à quoi monte la relivrance netto de trois médailles d'argent, faites pour le magistrat de la ville d'Audenarde. 1)

Avril (le 9). 1<sup>onc</sup> — 19<sup>est</sup> au titre de XI deniers IV $\frac{1}{2}$  grains à quoi monte la relivrance d'une médaille d'argent faite pour un second

---

1) Le livre des délivrances du waradin porte: 20 mars supplément de médailles pour la ville d'Audenarde, 3 pièces dorées et une sans dorure. (Jointe des monnaies no. 277.)



premier prix dans l'Académie de peinture, sculpture et architecture en cette ville de Bruxelles.

Octobre (31). 5<sup>onc</sup> — 16<sup>est</sup> au titre de XI deniers XVII grains à quoi monte la relivrance de 3 médailles d'argent, faites pour l'Académie des sciences et belles-lettres.

Décembre (31). + 35<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 1<sup>est</sup> au titre de XI deniers XVIII grains à quoi monte la relivrance netto des (469) jettons, frappées à l'occasion du renouvellement de l'année.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes,  
registre n°. 18601.

Le REGISTRE DU WARADIN, pour l'année 1777, mentionne encore :

- 22 février. — 75 médailles, en argent, pour la ville de Bois-le-Duc.
- 21 février. — 12 petites et 1 grande médaille d'or par le graveur van Berckel
- 10 mai. — 2816 jetons d'argent pour le Franc de Bruges.
- 11 mai. — Livrer 3 marcs d'argent au graveur van Berckel, pour des médailles pour la Hollande.
- 10 esterlins d'or, idem.
- 31 octobre. — 29<sup>m</sup> — 4<sup>onc</sup> — 12<sup>est</sup> d'argent, li-

vrés à van Berckel, pour faire les médailles pour la ville d'Ypres.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies n°. 217.

Le jeton pour la nouvelle année 1778 est décrit dans le catalogue DE COSTER, n°. 862, — *Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 273. Le compte du directeur de la Monnaie porte: Payé au graveur-général 275 fl. 14<sup>s</sup> de change pour avoir fait des carrés et frappé 469 jettons de l'an à six sols par pièce et 15 pistoles pour les carrés.

XX. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE WOUTERS; pour l'année 1778.

Octobre (le 28) 5<sup>onc</sup> — 13<sup>est</sup> au titre de XXIII carats VI $\frac{1}{2}$  grains à quoi monte la relivrance netto de 2 médailles d'or faites pour l'Académie des belles-lettres et sciences en vertu des lettres d'autorisation de messeigneurs de la Jointe des monnoies en date du 20 octobre écrite à monsieur le conseiller et commissaire de la monnoie Van de Veld.

Pendant le mois de mars (le 26) 6<sup>onc</sup> — 4<sup>est</sup> au titre de XI deniers 4 $\frac{3}{4}$  grains, à quoi monte la relivrance des matières d'argent, livrées en vertu des lettres d'autorisation de messeigneurs de la Jointe écrites à M. le conseiller et commissaire de la monnoie en date du 9 mars, pour le compte du gouvernement, pour 3 médailles pour l'Académie de peinture, sculpture et architecture d'Anvers.

Août (le 17). 3<sup>m</sup> — 1<sup>onc</sup> — 3<sup>est</sup> au titre de XI deniers XIX grains, à quoi monte la relivrance netto des matières d'argent, livrées à compte du gouvernement pour les 24 médailles, faites pour les 7 collèges royaux. 1)

Septembre (30). 3<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 2<sup>est</sup> au titre de XI deniers, XIX grains, à quoi monte la relivrance netto des matières d'argent, livrées à compte du gouvernement, pour 42 médailles faites pour servir de prix pendant toute la durée du cours annuel des études.

Octobre (le 28). 6<sup>onc</sup> — 17<sup>est</sup> à XI deniers XIX grains à quoi monte la relivrance des matières d'argent livrées à compte du gouvernement pour les 3 médailles pour l'Académie des sciences et belles-lettres en cette ville

Pendant le mois de décembre (le 24), 35<sup>m</sup> 4<sup>onc</sup> — 5<sup>est</sup> pour les (467) jettons frappés à l'occasion de la nouvelle année.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes,  
registre n°. 18062.

LE REGISTRE DU WARADIN, pour l'année 1778, mentionne encore:

3 février. — Livrer au graveur van Berckel en argent: 4<sup>m</sup> — 4<sup>onc</sup> — 2<sup>est</sup>; en or: 10<sup>est</sup>.

1) Le livre du waradin porte: 42 pièces grandes et petites pour les prix des écoles royales. (Jointe des monnaies, n°. 218.)

- 30 avril — Livrer au même pour des médailles, en supplément, pour l'Académie de peinture de Malines 2<sup>m</sup> — 3<sup>onc</sup> — 8<sup>est</sup> d'argent.
- 12 juin. — Au même pour médailles pour la ville de Bois-le-Duc, en argent: 10<sup>m</sup> — 7<sup>onc</sup> — 1<sup>est</sup>; en or: 1<sup>onc</sup> — 5<sup>est</sup>.
- 25 septembre. — Or livré au même pour Bois-le-Duc: 1 once.
- 22 avril. — 18 pièces pour les Académies de Bruxelles, Bruges, Courtrai, Malines et Audenarde.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 218.

Le jeton pour la nouvelle année 1779 est décrit dans le catalogue DE COSTER, n°. 863 — *Médailles de Marie-Thérèse*, n°. 279.

## XXI. COMPTE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE WOUTERS, pour l'année 1779.

Octobre (le 28). Livrer au titre de XXIII karats  $VI\frac{1}{2}$  grains 2<sup>onc</sup> — 16<sup>est</sup> — 16<sup>as</sup> pour une médaille d'or à compte du gouvernement pour l'Académie des sciences et belles-lettres.

Mars (le 6). Au titre de XI deniers XVIII $\frac{3}{4}$  gr. la quantité de 4<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 6<sup>est</sup> pour 21 médailles pour le compte du gouvernement, faites pour les Académies de peinture, sculpture et architecture de Bruxelles, Bruges, Anvers, Audenarde, Gand, Courtrai et Malines.

Idem (le 27). Au titre de XI deniers XVIII $\frac{3}{4}$  grains, 11<sup>m</sup> — 3<sup>onc</sup> — 9<sup>est</sup> pour compte de messieurs les membres de l'Académie des sciences et belles-lettres pour 200 médailles.

Septembre (le 6). Au titre de XI deniers XVIII $\frac{3}{4}$  grains la quantité de 3<sup>m</sup> — 7<sup>onc</sup> — 2<sup>est</sup> — 18<sup>as</sup> à quoi monte la relivrance netto de 54 médailles d'argent, faites pendant le dit mois pour les sept collèges royaux et pour le collège de la S<sup>te</sup> Trinité à Louvain, destinées aux prix des premiers de chaque classe en suite des lettres d'autorisation de messeigneurs de la Jointe, en date de 14 août.

Octobre (le 26). A XI deniers XIX grains la quantité de 11<sup>m</sup> — 3<sup>onc</sup> — 1<sup>est</sup> à quoi monte la relivrance netto des matières employées aux 200 médailles d'argent, faites pour le compte de messieurs les membres de l'Académie des belles-lettres et sciences. 1)

Décembre (le 24). Au titre de XI deniers XVI $\frac{1}{2}$  grains, la quantité de 36<sup>m</sup> — 5<sup>onc</sup> à quoi monte la relivrance netto des 467 jettons pour la nouvelle année.

Archives générales du royaume de  
Belgique. Chambre des Comptes,  
registre n°. 18063.

---

1) Ces deux émissions successives viennent expliquer, tout naturellement, comment il se fait que les jetons de l'Académie présentent deux variétés de coins, ce qui intriguait quelque peu M. CUMONT *Revue belge de numismatique*, 1888, pp. 281—296.

LE REGISTRE DU WARADIN mentionne encore :

28 octobre. — 5 médailles en argent pour prix de l'Académie des sciences et belles-lettres.

24 juin. — 351 médailles d'argent pour la position de la première pierre pour le bâtiment du Conseil de Brabant.

7 médailles d'or pour la ville à l'occasion de la position de la première pierre pour le bâtiment du Conseil de Brabant.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n<sup>o</sup>. 219.

Le jeton pour la nouvelle année 1780 est décrit dans le catalogue DE COSTER, n<sup>o</sup>. 871, — *Médailles de Marie-Thérèse*, n<sup>o</sup>. 281.

Le jeton rappelant la pose de la première pierre du palais du Conseil de Brabant, se rencontre dans le même catalogue, n<sup>o</sup>. 864, — *Médailles de Marie-Thérèse*, n<sup>o</sup>. 282.

## XXII. REGISTRE DES DELIVRANCES DU WARADIN MARQUART, pour l'année 1780.

on livra à van Berckel en or: 6<sup>m</sup> — 17<sup>onc</sup> -- 14<sup>est</sup>; en argent: 29<sup>m</sup> — 6<sup>onc</sup> — 10<sup>est</sup>.

9 février. Médailles d'argent, pour les Académies du pays, 24 pièces.

15 février. 6, en supplément, pour l'Académie de Gand.

15 mars. 2 autres, en supplément, pour la même Académie.

- 6 avril. 3 médailles, en supplément, pour l'Académie d'Ypres.  
 25 août. 60 médailles d'argent, pour les collèges roiaux.  
 24 octobre. 1 médaille d'or et 1 d'argent, pour l'Académie des sciences et des lettres.  
 30 décembre. 467 jetons de nouvel an.

Archives générales du royaume de Belgique. Papiers de la Jointe des monnaies, n°. 220.

Le jeton pour la nouvelle année 1781 est décrit dans le catalogue DE COSTER, sous le n°. 874.

\*  
\* \* \*

Jacques Roëttiers occupa jusqu'à sa mort, survenue à Bruxelles le 15 juillet 1772, le poste de graveur-général. Après quoi, Jean-Baptiste Harrewyn, graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles, remplit provisoirement les fonctions du défunt. C'est seulement le 29 septembre 1776, que Théodore van Berckel obtint, à la suite d'un concours, sa commission de graveur-général des monnaies et médailles aux Pays-Bas autrichiens.

Avec ce grand artiste s'opère une véritable renaissance de la gravure en Belgique.

Les jetons deviennent de véritables oeuvres d'art, d'une touche aussi délicate que gracieuse, devant lesquels s'effacent les meilleurs produits du burin des Roëttiers et des Harrewyn.

Il serait superflus de faire ressortir l'intérêt des renseignements qu'il nous a été donné de réunir concernant la frappe des médailles et des jetons, exécutée à Bruxelles, pendant les vingt-deux dernières années du règne de Marie-Thérèse. Nous espérons, qu'on saura gré à la société néerlandaise de numismatique de nous avoir mis à même de faire connaître ces documents d'archives.

ALPHONSE DE WITTE.

*(A suivre).*

---